

Assemblée Générale du 22/04/2017

Fédération Départementale des Chasseurs du Doubs

RESULTAT DES VOTES – VOIX EXPRIMEES 5 285

Résolution 1

Approuvez-vous les comptes 2015/2016 de la FDC 25 tels qu'ils vous ont été présentés ?

OUI **5117** NON 84 ABSTENTION 64 NUL 20

Résolution 2

Approuvez-vous l'affectation du résultat de l'exercice du compte « service général » (+ 9 786 €) au compte de réserve de gestion du « service général », et de l'imputation du déficit du compte « dégâts » (-131 180 €) au compte de réserve de gestion du « service dégât » ?

OUI **5065** NON 147 ABSTENTION 57 NUL 16

Résolution 3

Donnez-vous quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration fédéral pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 30 juin 2016 ?

OUI **5052** NON 106 ABSTENTION 102 NUL 25

Résolution 4

Approuvez-vous le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2016 tel qu'il vous a été présenté ?

OUI **5045** NON 114 ABSTENTION 111 NUL 15

Résolution 5

Pour le budget 2017/2018, approuvez-vous le maintien du prix du timbre fédéral à :

- 90.00 € pour la validation départementale.

OUI **5086** NON 149 ABSTENTION 22 NUL 28

Résolution 6

Pour le budget 2017/2018, approuvez-vous le calcul de l'adhésion territoire au titre du droit de chasse :

- 125.00 € + 0.12 € par hectare de la surface totale déclarée.

OUI **4545** NON 599 ABSTENTION 75 NUL 66

Résolution 7

Approuvez-vous le budget prévisionnel 2017/2018 du compte «service général» tel qu'il vous a été présenté intégrant les éléments des résolutions 5 et 6 ?

OUI **4757** NON 394 ABSTENTION 134 NUL 0

Résolution 8

Approuvez-vous le budget prévisionnel 2017/2018 du compte «dégâts» tel qu'il vous a été présenté, intégrant les prix des bracelets proposés ?

OUI **4889** NON 198 ABSTENTION 177 NUL 21

Résolution 9

Présentée par plus de 50 adhérents conformément à l'article 11 des statuts de la Fédération départementale des chasseurs du Doubs.

Augmenter la limite de poids de 40 à 50 kg à partir du premier décembre 2017 pour marquer un sanglier avec un bracelet de transport, ce qui correspond à l'évolution du poids des bêtes rousses. Si ce procédé est validé à l'assemblée générale, il se reproduira les années suivantes à la même date.

OUI 1328 NON **3806** ABSTENTION 73 NUL 78

Résolution 10

Présentée par plus de 50 adhérents conformément à l'article 11 des statuts de la Fédération départementale des chasseurs du Doubs.

Le port du gilet ou de la veste orange fluo est obligatoire uniquement les jours de chasse des jeudis, samedis, dimanches et jours fériés, ainsi qu'à tout accompagnateur. Cette mesure ne s'applique pas pour les chasses des lundis, mardis et mercredis.

OUI 1485 NON **3638** ABSTENTION 82 NUL 80

Résolution 11

Approuvez-vous le projet de Schéma Départemental de Gestion Cynégétique (SDGC) dans son ensemble tel qu'il vous a été présenté ?

Une réponse positive de l'assemblée aux deux précédentes questions occasionnerait la modification d'un ou de ces deux points dans le schéma départemental de gestion cynégétique.

OUI **4148** NON 697 ABSTENTION 321 NUL 119

Résolution 12

Approuvez-vous la modification du règlement intérieur de la Fédération Départementale des Chasseurs du Doubs tel qu'elle vous a été présenté ?

OUI **4480** NON 570 ABSTENTION 137 NUL 98